

REPUBLICHE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE GOBO

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
 DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

GOBO COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002 /DC/REN/DMD/C-GOBO/CIPM/AG/2024 DU
14/02/2024
RELATIVE A L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN KIT A ENERGIE SOLAIRE AU
CMA DE GOBO DANS LA COMMUNE DE GOBO, DANS LA COMMUNE DE GOBO,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE
D'URGENCE)

1. Objet de la Consultation

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GOBO, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de l'acquisition et installation d'un kit à énergie solaire au CMA de Gobo dans la commune de Gobo.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : (la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix Millions)**

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

7. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public de l'exercice 2024.

8. Consultation du Dossier de Consultation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Gobo, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du Dossier de Consultation

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Gobo, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gobo de la somme de **vingt mille (20 000) francs CFA.**

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service de la passation à la Mairie de Gobo, au plus tard le *12/03/2024*, à 13heures locales. Elles devront porter la mention :

**14/02/2024 AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/DC/REN/DMD/C-GOBO/CIPM/AG/2024 DU
RELATIVE A L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN KIT A ENERGIE SOLAIRE
AU CMA DE GOBO DANS LA COMMUNE DE GOBO, DANS LA COMMUNE DE GOBO,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE
D'URGENCE) «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 12/03/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gobo, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- **L'absence de la caution de soumission;**
- **La fausse déclaration ou une pièce falsifiée non produite;**
- **L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;**
- **La note technique inférieure à 70% de oui.**
- **La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non
1.	Le bilan financier des deux dernières années	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 10 000 000 (Dix millions) FCFA	oui/non
3.	Les références de l'entrepreneur	oui/non
4.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non

15. Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Gobo, téléphone : **696220357/ 695 75 12 21/ 691 95 95 18** ou encore le **696 38 36 66.**

Ampliations :

- DD MINMAP/MD
- ARMP/EN (pour publication dans le JDM)
- CIPM/GOBO
- CHRONO
- Affichage

GOBO, le *17 FFV 2024*
le Maire, Maître d'ouvrage

